



Licenciée pour avoir refusé une expatriation sans ses enfants !

Eh oui, vous ne rêvez pas, cela se passe chez TotalEnergies, en France

Laura¹ travaille pour TotalEnergies depuis plusieurs années, ingénieure, elle parle couramment le français, l'anglais et le portugais ; d'une nationalité extérieure à l'Union européenne, elle a un contrat TGI (Total Gestion Internationale).

En 2020, elle est positionnée sur un poste en Angola, pour une expatriation initialement prévue en famille. Et là, en raison de la pandémie, comme beaucoup d'autres expatriés ou potentiels expatriés, **elle se voit confronter au choix entre ses enfants et son travail en célibat géographique devenu la règle**. Elle a en effet deux enfants, un petit de moins de deux ans et un plus âgé, d'une première union, dont elle perdrait la garde si elle partait sans lui.

Elle choisira donc ses enfants et refusera l'affectation dans ces conditions. Malheureusement pour elle, elle va ensuite tomber malade, trois fois rien, une tumeur qui l'empêchera d'honorer un poste en Europe du nord qui lui sera proposé ensuite. Début juillet 2021, elle est rétablie, et se déclare prête à repartir, en famille, sur n'importe quelle affectation. **Fin juillet, elle reçoit sa lettre de licenciement avec un préavis de trois mois**.

Pendant ces trois mois, elle dépensera toute son énergie sur Job posting, étrangement sans résultats, même pour repartir en ANGOLA sur un poste similaire... Elle aimait sa société et jusqu'au dernier moment, n'imaginait pas qu'on allait se débarrasser d'elle.

Aujourd'hui, elle est sous médicaments essayant de retrouver l'estime de soi après tous ces refus auxquels elle n'était pas préparée et est en recherche d'emploi.

Que faut-il retenir de tout ça ?

Laura est TGI.

Ce statut a été construit pour échapper au droit social local et en l'occurrence français. Le recours au statut TGI est de même nature que celui à des paradis fiscaux. **Il permet d'éviter de payer des millions d'euros de charges sociales en France et dans les pays d'affectation** alors que les salariés concernés n'ont qu'un lien purement administratif et non opérationnel avec l'établissement suisse, pays où ils ont mis les pieds au maximum une fois le temps de signer leur contrat de travail.

L'autre « avantage » est d'exclure les salariés TGI des dispositifs conventionnels de temps partiels, de télétravail, d'égalité professionnelle, de déconnexion, du handicap, de compte épargne temps, de droit à formation...

Le dernier « avantage » est justement la facilité de licenciement permise par le droit suisse, et puis, qui ira ensuite saisir les prud'hommes à Genève ?

Cerise sur le gâteau, TGI « gère » le passeport des TGI extra européen, et donc en cas de licenciement, TGI propose tout de suite **de fournir le billet d'avion pour « évacuer » le salarié vers son pays d'origine** sous le prétexte de l'expiration du visa, et diminuer encore le risque de recours juridique local.

Mais là, cela n'a pas marché, car le SICTAME UNSA a conseillé Laura ce qui lui a permis d'obtenir une autorisation de séjour en France.

Le SICTAME UNSA a décidé de défendre Laura, en justice s'il le faut, parce tel est notre devoir de syndicaliste de ne pas laisser passer l'immoralité voire l'illégalité de son licenciement.
Le SICTAME UNSA demande à la direction sa réintégration sous contrat de droit français.

Il y a un an nous recevions ce poème de la part d'une expatriée.

Il est temps de le relire pour voir à quel point il prend tout son sens aujourd'hui...

¹ Le prénom a été modifié.

De nos illusions au célibat géographique

Je n'écris pas cette lettre pour moi,
J'ai trouvé ma solution,
J'ai pris ma décision,
J'ai retrouvé paix et passion.
Mon métier, je l'aime
Mon enfant, je l'aime
Ma société... je l'aime.
Et quand on s'aime, on se dit la vérité.
Je n'écris pas cette lettre pour moi,
Je l'écris pour Nous...
Nous sommes qualifiées,
Nous sommes motivées,
Relocalisées nous avons démontré,
Que nous avons su nous adapter.
Nous sommes physiologiquement
différentes,
Nous sommes dans notre travail
compétentes,
Nous sommes femmes, mères et à vos
côtés présentes.
Nul besoin de culpabiliser
D'être si conditionnées que nous
avons toutes hésité, douté,
D'avoir envisagé des scénarios nous
permettant d'y arriver,
De redouter de voir notre carrière
impactée.
Nul besoin de culpabiliser,
Si au contraire vous avez accepté,
Vous êtes la principale concernée,
Personne n'a le droit de vous juger.
Je n'écris pas cette lettre pour moi
Je l'écris pour Vous...
Non, nous ne voulons pas tout avoir,
Non, nous ne sommes pas inflexibles,
Non, nous ne sommes pas des enfants
gâtées.
Nous avons porté en notre sein la
génération de demain,
Vous nous demandez de leur lâcher
prématurément la main.
Ce réveil brutal a brisé nos illusions,
Face à la difficulté de la situation,
Nous comptons sur votre
compréhension,
Nous comptons sur votre protection,
Nous qui soutenons les opérations,
Être femme, serait-il un handicap
dans notre profession ?

C'est sûr nous avons toujours la
liberté de vouloir allaiter ou pas,
La liberté de vouloir avoir une
grossesse ou pas,
La liberté d'avoir un enfant ou pas,
La liberté d'accepter le célibat
géographique ou pas.
De faire preuve envers nos enfants de
responsabilité,
Ou de montrer notre attachement à
la société.
Oui, il faut être solidaire,
Oui, il faut être responsable et
exemplaire.
Peut-être qu'après plusieurs nuits,
À nous retourner dans nos lits,
Biologiquement implacable et donc
facile.
Nous abandonnerons alors nos
principes,
Et parce que nous y avons été
formées, nous redeviendrons
pragmatiques,
Et parce qu'en tant qu'expatriées,
c'est dans notre génétique.
C'est peut-être ça la solution,
Nous réinstaller à 30 ou 40 ans,
Avec nos enfants chez nos parents,
Ceux qui, comme vous, nous ont
bercées d'illusions,
Leur faire porter une part de
responsabilité,
Eux qui nous ont laissé faire des
études poussées,
Qui ont peut-être même contribué,
A ce que nous ayons les qualités,
Que vous avez vues en nous quand
vous nous avez recrutées,
Et qui nous ont permis un jour de
devenir expatriées.
Je n'écris pas cette lettre pour moi,
Je l'écris pour la prochaine
génération,
Et je l'écris surtout pour Toi.
Pour que tu n'oublies pas,
Quand la crise passera,
Que des femmes expatriées il y a,
Et surtout, il y aura.
Pardon de poser trop de questions,

Sûrement ce n'est pas le bon
moment,
Bien sûr c'est à moi de prendre la
moins mauvaise des décisions,
En tenant compte de la situation,
Et ce malgré la pression,
N'est-ce pas déjà ce que je fais
chaque jour dans ma profession ?
Mais factuellement vous me
l'accorderez,
En termes de performance réalisée,
Si chez TOTAL la promotion de la
diversité
Était analysée comme un puits foré,
15 ans d'exploration,
Pour un résultat de 2 % de femmes à
l'EP en expatriation,
Comme pour tout puits sec, vous
changeriez d'orientation.
On peut se dire que dans un contexte
de crise, il y a d'autres priorités,
Et que BP a licencié,
Que les étudiants sont plus que nous
fragilisés,
Mais on pourrait aussi se rappeler
notre Esprit Pionnier,
Se saisir de cette opportunité
Pour changer notre manière de faire,
de penser,
A l'ère du digital, dans un
environnement mondialisé,
Nos conditions de travail flexibilisées,
Au célibat géographique repensé
Finalement, j'écris cette lettre pour
moi aussi,
J'y ai bien réfléchi,
Être solidaire et responsable, c'est ça
aussi,
Parler pour les personnes qui ont le
cœur meurtri,
Et puis, malgré ce que certains ont
dit,
Nous ne sommes pas vraiment en
temps de guerre,
Et même en tant de guerre, nous
resterions mères.
TOTALement Mère

SUIVEZ NOUS SUR...

... notre site internet :

<http://www.sictame-uns-total.org>

... nos Yammer :

[Yammer SICTAME-UNSA SSC - Privé](#)

[Yammer SICTAME-UNSA SSC - Public](#)

Contactez-nous en écrivant à :

holding-amont.sictame-uns-ues@total.com

SICTAME-UNSA

TOUR COUPOLE La Défense Bureau 4E41	01.47.44.76.33
PAU Bureau F16 CSTJF	05.59.83.59.21
MICHELET La Défense Bureau B RD 09	01.41.35.75.93
SPAZIO NANTERRE Bureau A10036	01.41.35.34.48